

LES PROJETS

1. Construction de sanitaires publics automatiques face à la mairie (prévus initialement en 2018) :

- Montant des travaux d'aménagement et d'accès : 29 000 € HT
- Subvention Etat - DETR 25 %
- Subvention C. Dép. 35 %

2. Aménagement du chemin rural de la Maison Neuve (prévu en 2018) :

- Montant : 21 000 € HT
- Subvention C. Dép. 50 %

3. Réfection d'une fontaine à Bousseroux simultanément à l'aménagement du chemin rural la reliant au chemin PDIPR «des Puits» (prévu en 2018) :

- Montant des travaux : 10 500 € HT
- Subvention C. Dép. 50 %

4. Dégagement de visibilité au carrefour dans la Rue des Engoulevents et la rue des Fontaines au niveau de la salle des fêtes :

- Montant des travaux : 18 700 € HT
- L'Etat a déjà versé la subvention (50%) dans le cadre des amendes de police ; un compromis semble avoir été trouvé avec la famille Devigne pour enfin réaliser cette opération.

5. Réfection du court de tennis :

- Montant des travaux : 27 631 € HT
- Subvention Etat - DETR 25 %
- Subvention C. Dép. 35 %

6. Réfection de l'ancienne grange attenante à la place aménagée dans la rue des Fontaines (photo ci-contre) :

Ce bâtiment très ancien et symbole de la vie paysanne dans le bourg autrefois méritait d'être conservé et réhabilité de façon identique au passé.

- Montant des travaux : 13 450 € HT
- Subvention Etat - DETR 25 %
- Subvention C. Dép. 30 %



7. Création d'un parking dans le centre bourg face aux Ets Fredon :

Ce projet a été ajourné en 2019.

- Montant des travaux : 47 000 € HT
- Subvention Etat - DETR 25 %
- Subvention C. Dép. 35 %

8. Grosses réparations de la voirie communale :



- Renforcement et réfection de la chaussée de la rue des Ecoles :

- Montant des travaux : 33 780 € HT
- Subvention C. Dép. 50 %



- VC du stade :
 - Montant des travaux : 9 928 € HT
 - Subvention C. Dép. 50 %

Bien évidemment les décisions de faire ou de ne pas faire ces réalisations ou de les reporter sont subordonnées aux moyens financiers de la commune et seront prises par la nouvelle municipalité mise en place suite aux élections municipales en mars 2020.